

Acte de cession des parts sociales

Entre les soussignés :

Andrieux Valere, 3A Coteaux des Vignes 92140 Clamart

Et

Maxime Morin et Mylan Vallaud

Objet : Cession des parts sociales de la SAS 72H Agency (33,3%), pour un montant de 0€ de Valere Andrieux, à Maxime Morin et Mylan Vallaud, reparti de manière équitable 50% par associé.

Signature Du Cédant :

Des Cessionnaire :

Signature

Valere andrieux

Signature

Maxime Morin



Signature

Mylan Vallaud



Mylan VALLAUD

